

+

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL DU 07 JUILLET 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept juillet 2025, les membres du comité syndical, dûment convoqués le vingt-quatre juin 2025, se sont réunis, à la mairie de Romazy, sous la Présidence de Monsieur Patrick BESNARD, président

Nombre de membres en exercice : 8  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de votants : 7

Étaient présents : BATAIS Loïc BESNARD Patrick, BRUNEL Jean- Claude, GUEROC Caroline, LOHIER Fernande, TISON Nadine, TISON Valentine,  
Excusés : CHARTIER Marie Thérèse  
Secrétaire de Séance : LOHIER Fernande

Début de séance : 20h00

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 03 avril 2025.

**2025.16 Point mi-parcours sur les finances**

Monsieur le Président présente les finances aux membres du SIRS à mi-parcours.

**2025.17 Embauche de Thiphaine en complément du poste de Marina.**

Monsieur le Président informe les membres du SIRS qu'il a reçu un courrier de Madame Maillot Marina relatif à sa demande de renouvellement de son poste à temps partiel.

Depuis que Madame Maillot est en mi-temps thérapeutique, le poste d'ATSEM à mi-temps est occupé par une salariée mise à disposition par l'association OCITO. Son contrat prendra fin au mois d'octobre prochain.

Afin d'anticiper cette échéance et de garantir la continuité du service, le comité syndical décide de lancer un appel à candidature pour un poste d'ATSEM à raison de 2 jours par semaine, soit 15 heures 30 hebdomadaires.

**2025.18 Logiciel BL enfance**

Monsieur le Président informe les membres du SIRS que le logiciel actuel de facturation aux familles sera obsolète à la fin de l'année. Il est donc nécessaire d'acquérir un nouveau logiciel.

Le nouveau logiciel engendrera un coût supplémentaire de 990 euros par an, ainsi que 600 euros de frais d'installation.

Par ailleurs, Madame LOHIER passera sur le logiciel Berger-Levrault et prévoit de solliciter une réduction en conséquence.

### **Questions diverses**

Monsieur le Président présente aux membres du SIRS la subvention accordée pour l'acquisition de matériel informatique destiné à l'école.

Le budget annuel alloué au SIRS pour ce type de dépenses s'élève à 2 928 euros. Le montant total du devis pour l'achat du matériel informatique est de 8 360 euros.

Afin d'échelonner la dépense, les achats seront réalisés sur une période de trois ans. Une demande d'avance de la subvention sera effectuée dans le cadre de ce projet.

Par ailleurs, Monsieur le Président informe l'assemblée de l'évolution des effectifs scolaires prévus pour l'année 2026, en hausse par rapport aux années précédentes :

- 16 élèves en classe de CE2-CM1-CM2
- 18 élèves en classe de GS-CP-CE1
- 19 élèves en classe de TPS-PS-MS
- 30 élèves domiciliés à Romazy
- 16 élèves domiciliés à Rimou
- 7 élèves hors commune

Fin de séance à ?

<b>BATTAIS LOIC</b>	<b>BESNARD PATRICK</b>	<b>BRUNEL JEAN CLAUDE</b>	<b>CHARTIER MARIE- THERESE</b>
<b>GUEROC CAROLINE</b>	<b>LOHIER FERNANDE</b>	<b>TISON NADINE</b>	<b>TISON VALENTINE</b>